



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Deb InstantFOAM Complete

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Deb InstantFOAM Complete

Numéro du produit IFS1LTFMD, IAF1000ML

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit Biocide TP1 pour l'Hygiène Humaine PT2 Produit Biocide

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur DEB ARMA SAS  
BATIMENT A HALL 2  
3/5 RUE DU PONT DES HALLES  
94656  
RUNGIS CEDEX  
Tel 01.41.80.11.30  
FAX 01.45.12.97.26  
sds@debarma.fr

Fabricant Deb Group Ltd  
Denby Hall Way,  
Denby,  
Derbyshire,  
UK,  
DE5 8JZ  
+44(0) 1773 855100  
reach@deb.co.uk

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence n° d'appel d'urgence ORFILA : 01.45.42.59.59

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 2 - H225

Dangers pour la santé humaine Eye Irrit. 2 - H319

Dangers pour l'environnement Non Classé

Classification (67/548/CEE) F;R11.  
ou (1999/45/CE)

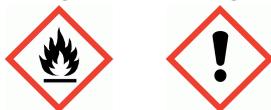
Santé humaine Irritant pour les yeux.

Environnement On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

## Deb InstantFOAM Complete

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Pictogramme de danger



#### Mention d'avertissement

Danger

#### Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
P404 Stocker dans un récipient fermé.  
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.

#### Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette

BPR001 Utiliser les produits biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

#### Mentions de mise en garde supplémentaires

P240 Mise à la terre/ liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
P241 Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.  
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.  
P280 Porter un équipement de protection des yeux.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

<b>ETHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)</b>	<b>80,0%</b>
Numéro CAS: 64-17-5	Numéro CE: 200-578-6
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457610-43-XXXX
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>
Flam. Liq. 2 - H225	F;R11
Eye Irrit. 2 - H319	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Information générale

Consulter un médecin si une gêne persiste.

## Deb InstantFOAM Complete

<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Donner rapidement de grandes quantités d'eau à boire à la personne touchée pour diluer le produit chimique avalé. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Non pertinent.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation</b>	Aucun symptôme particulier connu.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.
<b>Contact cutané</b>	Aucun connu.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire sévère.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Aucune recommandation particulière.
------------------------------------	-------------------------------------

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Eau pulvérisée, brouillard ou brume. Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc.
---------------------------------------	---

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers particuliers</b>	Le produit est très inflammable.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Oxydes de carbone.

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Lutter contre l'incendie à une distance de sécurité ou depuis une zone protégée.
<b>Equipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
----------------------------------	---

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée.
--	---

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

## Deb InstantFOAM Complete

**Méthodes de nettoyage** Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Laver soigneusement après avoir traité un déversement.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter le contact avec les yeux. Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour maîtriser l'exposition des travailleurs aux contaminants dans l'air.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail** Ne pas fumer dans la zone de travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Stocker à une température ne dépassant pas 40°C. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

**Classe de stockage** Stockage de liquides inflammables.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

#### ETHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 1000 ppm 1900 mg/m<sup>3</sup>

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 5000 ppm 9500 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

**Commentaires sur les composants** WEL = Workplace Exposure Limits

#### ETHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE) (CAS: 64-17-5)

#### DNEL

Activités professionnelles - Inhalatoire; Effets locaux: 1900 mg/m<sup>3</sup>  
 Activités professionnelles - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 343 mg/kg/jour  
 Activités professionnelles - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 950 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Inhalatoire; Effets locaux: 950 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 206 mg/kg/jour  
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 114 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 87 mg/kg/jour

## Deb InstantFOAM Complete

<b>PNEC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eau de mer; 0.79 mg/l</li> <li>- Eau douce; 0.96 mg/l</li> <li>- rejet intermittent; 2.75 mg/l</li> <li>- Station d'épuration des eaux usées; 580 mg/l</li> <li>- Sédiments (eau douce); 3.46 mg/kg</li> <li>- Sédiments (eau de mer); 2.9 mg/l</li> <li>- Sol; 0.63 mg/kg</li> </ul>
-------------	--

### COCOGLUCOSIDE (CAS: 68515-73-1)

<b>DNEL</b>	<p>Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 420 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 595000 mg/kg p.c. /jour</p> <p>Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 124 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 357000 mg/kg p.c. /jour</p> <p>Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 35.7 mg/kg p.c. /jour</p>
<b>PNEC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eau douce; 0.176 mg/l</li> <li>- Eau de mer; 0.0176 mg/l</li> <li>- rejet intermittent; 0.27 mg/l</li> <li>- Station d'épuration des eaux usées; 560 mg/l</li> <li>- Sédiments (eau douce); 1.516 mg/kg</li> <li>- Sédiments (eau de mer); 0.152 mg/kg</li> <li>- Sol; 0.654 mg/kg</li> </ul>

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Equipements de protection



<b>Contrôles techniques appropriés</b>	Non pertinent.
<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.
<b>Protection des mains</b>	Non applicable.
<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Non pertinent.
<b>Mesures d'hygiène</b>	NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé.
<b>Protection respiratoire</b>	Non pertinent.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide limpide.
<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>Odeur</b>	Alcool.
<b>Seuil olfactif</b>	Indéterminé.

## Deb InstantFOAM Complete

<b>pH</b>	pH (solution concentrée): 5.0-7.5
<b>Point de fusion</b>	Indéterminé.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Indéterminé.
<b>Point d'éclair</b>	15.5 C° C A.9
<b>Taux d'évaporation</b>	Indéterminé.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Indéterminé.
<b>Pression de vapeur</b>	Indéterminé.
<b>Densité de vapeur</b>	Indéterminé.
<b>Densité relative</b>	~ 0.844 @ 20°C
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Indéterminé.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Indéterminé.
<b>Température de décomposition</b>	Indéterminé.
<b>Viscosité</b>	2.67 mPa s @ 20°C
<b>Propriétés explosives</b>	Indéterminé.
<b>Propriétés comburantes</b>	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

### 9.2. Autres informations

**Autres informations**                      Aucune information requise.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité**                                      Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique**                              Pas de risques particuliers de stabilité.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses**                              Inconnu.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter**                              Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles**                              Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

## Deb InstantFOAM Complete

**Produits de décomposition dangereux** Oxydes de carbone.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Respiratory Sensitisation**

**Eye Irritation/Damage**

**Skin Sensitisation**

**Toxicité aiguë - orale**

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité aiguë - cutanée**

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité aiguë - inhalation**

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

**Données sur l'animal** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation respiratoire**

**Sensibilisation respiratoire** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation cutanée**

**Sensibilisation cutanée** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

**Essais de génotoxicité - in vivo** Ne contient pas de substance mutagène avérée.

**Cancérogénicité**

**Cancérogénicité** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction**

**Toxicité pour la reproduction - développement** Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**

**Exposition unique STOT un** Aucune information disponible.

**toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée**

**Exposition répétée STOT rép.** Aucune information disponible.

**Danger par aspiration**

**Danger par aspiration** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**Information générale** Pas de danger spécifique pour la santé connu.

**Inhalation** Pas de danger spécifique pour la santé connu.

**Ingestion** Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.

**Contact cutané** Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

## Deb InstantFOAM Complete

**Contact oculaire** Irritant pour les yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Rougeurs. Douleur.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### ETHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)

##### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 10 470,0

**Espèces** Rat

**ETA orale (mg/kg)** 10 470,0

##### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 20 000,0

**Espèces** Lapin

##### Toxicité aiguë - inhalation

**Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> vapeurs mg/l)** 117,0

**Espèces** Rat

**ETA inhalation (vapeurs mg/l)** 117,0

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Score œdème: Very slight oedema -barely perceptible (1).

##### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**Écotoxicité** On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

#### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Le produit ne devrait pas être toxique pour les organismes aquatiques.

### Informations écologiques sur les composants

#### ETHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)

**Toxicité aiguë - poisson** LC<sub>50</sub>, 96 heures: 15300 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)  
CL<sub>50</sub>, 96 hours: mg/l, Poissons

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, : 858 24H mg/l, Invertébrés d'eau de mer  
CE<sub>50</sub>, > 48 heures: 10000 mg/l, Daphnia magna  
CE<sub>50</sub>, 48 hours: mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heures: 275 mg/l, Algues d'eau douce  
Cl<sub>50</sub>, 72 hours: 5000 mg/l, algues

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Le produit devrait être biodégradable.

## Deb InstantFOAM Complete

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Indéterminé.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucun connu.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

**Méthodes de traitement des déchets** Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1170

N° ONU (IMDG) 1170

N° ONU (ICAO) 1170

N° ONU (ADN) 1170

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

**Nom d'expédition (ADR/RID)** ETHANOL (ETHYL ALCOHOL) or ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)

**Nom d'expédition (IMDG)** ETHANOL (ETHYL ALCOHOL) or ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)

**Nom d'expédition (ICAO)** ETHANOL (ETHYL ALCOHOL) or ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)

**Nom d'expédition (ADN)** ETHANOL (ETHYL ALCOHOL) or ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

**Classe ADR/RID** 3

**Code de classement ADR/RID** F1

**Etiquette ADR/RID** 3

**Classe IMDG** 3

**Classe/division ICAO** 3

**Classe ADN** 3

## Deb InstantFOAM Complete

### Etiquettes de transport



#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) II

Groupe d'emballage (IMDG) II

Groupe d'emballage (ADN) II

Groupe d'emballage (ICAO) II

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-D

Catégorie de transport ADR 2

Code de consignes d'intervention d'urgence •2YE

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 33

Code de restriction en tunnels (D/E)

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Directive 91/322/CEE de la Commission, du 29 mai 1991, relative à la fixation de valeurs limites de caractère indicatif par la mise en oeuvre de la directive 80/1107/CEE du Conseil concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à une exposition à des agents chimiques, physiques et biologiques pendant le travail.

Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail, amendée.

Règlement (UE) n° 528/2012 (tel que modifié) relatif à la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## Deb InstantFOAM Complete

### RUBRIQUE 16: Autres informations

<b>Information générale</b>	Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit
<b>Références littéraires clés et sources de données</b>	Lorsque les scénarios d'exposition des substances Listées/mentionnées/citées à l'article 3 sont disponibles, ils ont été évalués pour les utilisations identifiées dans cette fiche technique ou sur l'étiquette produit et les informations pertinentes appropriées sont intégrées/mentionnées dans la Fiche de Données de Sécurité
<b>Commentaires sur la révision</b>	C'est la première version.
<b>Date de révision</b>	11/08/2016
<b>Révision</b>	13
<b>Remplace la date</b>	14/04/2016
<b>Numéro de FDS</b>	21195
<b>Phrases de risque dans leur intégralité</b>	R11 Facilement inflammable R36 Irritant pour les yeux. R41 Risque de lésions oculaires graves. R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Commentaires sur les Phrases de Risques et Indications de Dangers dans leur intégralité</b>	"Le texte intégral des Phrases de Risques et des Indications de Dangers figurant en Section 16 se rapporte aux numéros de référence mentionnés dans les sections 2 et 3, et pas nécessairement à la classification du produit fini.

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garantie ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.